

Calendrier des stagiaires MOBLT C1&C2 bis - mai 2026

Compétence	Intitulé de la séance	Modalité	Durée	Date
------------	-----------------------	----------	-------	------

Compétence 1 : ORGANISER ET GERER UN PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

C1	Visio d'introduction	DS	30'	28/04/2026
C1	Mise à niveau débutants	DS	1h30	28/04/2026
C1.1	Séance 1 - Elaborer un projet de mobilité	DA	1h	> 05/05/2026
C1.1	Séance 2 - Définir les incontournables d'un projet de mobilité et les mettre en perspective avec un projet d'établissement	DS	2h	05/05/2026
C1.1	Séance 3 - Être en capacité d'élaborer un plan d'actions	P	3h45	11/05/2026 M
C1.1	Séance 4 - S'approprier les éléments constitutifs d'un appel à projet	P	8h15	11/05/2026 AM 12/05/2026 M
C1.2	Séance 1 - Rechercher des partenaires dans un projet de mobilité	DS	1h	19/05/2026
C1.2	Séance 2 - Elaborer un budget et identifier les financements mobilisables	DS	2h	22/05/2026
C1.2	Séance 3 - Assurer la mise en œuvre opérationnelle de mobilité européenne ou internationale	DS	1h30	27/05/2026
C1	Visio Q&R validation	DS	30'	Session 26-27
Validation	Travail rédactionnel			
C1	Période des oraux de validation > Lors de la session 2026-2027 (dates à définir)			

Compétence 2 : APPLIQUER LES CADRES REGLEMENTAIRES DE LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

C2	Visio d'introduction	DS	30'	04/05/2026
C2	Mise à niveau débutants	DS	1h30	04/05/2026
C2	Séance 1 - Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité	DA	1h30	>11/05/2026
C2	Séance 2 V1 - Appliquer les dispositions légales en vigueur 1	DS	2h	11/05/2026
C2	Séance 2 V2 - Appliquer les dispositions légales en vigueur 2	DS	2h	19/05/2026
C2	Séance 3 - Les dispositifs réglementaires permettant le déploiement de la mobilité sortante dans des situations particulières	DS	1h	22/05/2026
C2	Séance 4 - Le contexte réglementaire nécessaire pour développer la mobilité entrante	DS	1h	26/05/2026
C2	Visio Q&R validation	DS	30'	27/05/2026
Validation	Réalisation du QCM sur LMS du 27/05/2026 au 6/06/2026			
C2	Période des oraux de validation du 8/06/2026 au 12/06/2026			

Pour vous faciliter la lecture, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions concernant les abréviations utilisées dans le document en question :

- **DS** = Distanciel synchrone = visioconférence sur TEAMS.
- **DA** = Distanciel asynchrone = à réaliser en autonomie sur la plateforme en ligne d'EAM (**LMS**)
- **P** = journée en présentiel à Paris.
- **Q&R** = question/réponse
- **QCM** = question à choix multiples

Précisions sur les séances en visio (DS) :

Chaque compétence sera dispensée dans la mesure du possible par un binôme d'enseignants vacataires experts qui guideront les participants à travers l'ensemble des séances. Leur engagement contribuera à inspirer, stimuler et faciliter des discussions ainsi que des activités.

Pour les blocs C1 et C2 qui ont lieu en mai, seuls 2 groupes disponibles (matin et après-midi). Les groupes sont limités à 15 stagiaires.

Précisions concernant les validations :

La validation d'une compétence est facultative. Vous pouvez très bien suivre le dispositif sans le valider. Certaines compétences demandent d'avoir une expérience dans l'organisation de la mobilité pour pouvoir prétendre à la validation (c'est le cas de C1). Si ce n'est pas votre cas, vous aurez la possibilité de valider ces compétences lors de la session suivante. Pour les stagiaires inscrits à la C1 du mois de mai, la validation ne sera possible que sur la session suivante 2026-27. Pour la C2 de mai, la validation sera proposée début juin.

Nous vous souhaitons un parcours de formation enrichissant et fructueux !